

Monsieur Alain Juppé

Chef Monsieur le Premier Ministre,

Votre ancien Préfet des Landes (1975-1978)
est entré le 29 mai dernier dans sa 97^{ème} année

Son épouse et lui-même ont toujours suivi
le déroulement de votre carrière - avec ses réussites
et ses épreuves - avec un sentiment d'admiration
et d'amitié fidèle.

C'est dire combien nous avons été comblés
hier par votre frustration à "la Vie Politique", où
vous avez été particulièrement convaincant, spontané
plein de Bon Sens... parfait !

Mes 42 années d'expérience dans la
fonction préfectorale m'incitent à vous suggérer
de garder en réserve la solution suivante pour
tenten de résoudre le Statut de la Fonction
Publique et les Régimes spéciaux.

Il suffirait de s'en tenir à la solution
Mendes-Franc pour supprimer le privilège

JACQUES GÉRARD

Préfet de Région (H.)

des bouillottes de cru dans les années 1950. Pour éviter une jacquaise, il a décidé que ce privilège était "personnel et viager"... ce qui résolut le problème.

Il suffirait d'informer les fonctionnaires des Ministères non régaliens, qui ils bénéficient du Statut de la Fonction Publique jusqu'à leur retraite, mais que désormais on ne recense plus que des contractuels.

De même pour les régimes spéciaux.

Peut-être pourriez-vous espérer des "barons d'honneur" ?

Je ne sais si vous avez le temps de parcourir ces quelques lignes. N'y voyez que mon souci de vous aider à réussir dans votre entreprise.

Croyez, cher Monsieur le Premier Ministre, à l'expression de nos sentiments les plus chaleureux et à notre très fidèle souvenir.

